



Appel à projets « *Patrimoine maritime et littoral : réhabilitation du bâti et médiations innovantes* » - Projets lauréats 2024 (2<sup>e</sup> édition)

## Volet DEVELOPPER

### *Réhabilitation du moulin du Birlot / action portée par la Commune de l'Île de Bréhat (22)*



*Pose de la nouvelle roue en avril 2022*



Ce moulin à marée en granite couvert en chaume qui remonte au 17<sup>ème</sup> siècle est l'un des derniers de Bretagne encore en état de fonctionner et les Bréhatins y sont fortement attachés. Avant la Révolution, c'était un moulin banal appartenant au duché de Penthièvre. En 1810, il pouvait moudre jusqu'à 8 quintaux de farine par jour, du froment pour l'essentiel, mais de l'orge, du méteil et du blé noir également comme en attestent les documents statistiques conservés aux Archives des Côtes-d'Armor (série M). Situé sur un site protégé et classé, il est devenu l'un des monuments incontournables de Bréhat, le plus photographié aussi, et les visites organisées pendant l'été par l'association qui s'est mobilisée pour le sauver il y a plus de 30 ans sont largement plébiscitées.

La rupture de l'axe de la roue en 2020 a d'ailleurs été vécue comme un drame et la réhabilitation du mécanisme en 2022 avait permis de continuer à assurer les démonstrations auprès des visiteurs, de conserver la mémoire vivante du lieu et d'en assurer la transmission. Mais malgré une restauration complète en 1995, l'édifice subit un peu plus chaque année le travail de sape de la mer et l'agression des tempêtes qui ébranlent la maçonnerie et rongent petit à petit les joints entre les blocs de pierre, entraînant des risques d'éboulement. Des travaux de fond s'imposent à nouveau pour réhabiliter et sécuriser le bâtiment. La réfection de la couverture faite en chaume de roseaux de Brière, constituera un véritable enjeu de transmission des savoir-faire car rares sont ceux qui pratiquent encore le métier. La raréfaction des matériaux nécessitera sans doute le recours à du chaume de Camargue, mais la refonte sera la plus fidèle à celle effectuée il y a bientôt 30 ans. Le mécanisme de tête d'arbre de la roue et les portes à mer seront repris, tandis que l'ancienne roue en bois sera conservée immergée, mais bien visible des visiteurs lors des temps de médiation.

Le projet sera aussi l'occasion de rajeunir la muséographie intérieure retraçant l'histoire du moulin mais aussi son principe de fonctionnement grâce aux marées, pour rendre les informations toujours plus attractives et compréhensibles de tous, petits et grands. L'énergie hydraulique sera utilisée pour actionner les mécanismes et éclairer les espaces.

***Réfection de la toiture du Fort à la Pointe et de son éclairage à des fins de valorisation culturelle / action portée par la Commune de Combrit (29)***



Le fort à la Pointe a été construit sous Napoléon III en 1862 face aux Glénan. Cet ouvrage de défense des côtes permettait d'accueillir à la fois les hommes, les chevaux et les canons. Dès sa mise en service, le réduit de batterie a été peu utilisé et déclassé avant la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (a priori au début des années 1890) comme beaucoup d'autres, tout en restant dans le domaine militaire. Il connaît dès lors des utilisations diverses.

Dans les années 1890 et 1900, il abrite pendant au moins onze années deux familles combritaises. En 1938, il fut loué à l'association de l'Auberge de jeunesse de Pont-l'Abbé. Le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale mit fin à ce bail. Pendant la guerre, les troupes allemandes l'occupent et le renforcent de quelques casemates (bunkers) visant à interdire les approches de l'estuaire par voie de surface et à gêner les actions aériennes des Alliés contre les activités navales allemandes à Bénodet. Après-guerre, l'école de voile de Sainte-Marine y pris ses quartiers. Plus ou moins abandonné, il est mis en vente en 1990 et acquis par la commune de Combrit qui prit à sa charge les travaux de remise en état et de restauration.

Le site s'inscrit dans un parc arboré ouvert au public et facilement accessible et accueille depuis plus d'une dizaine d'années à la belle saison, des expositions, parfois aussi des concerts, ou des événements associatifs, car le site peut être loué. Continuer à entretenir ce bâti préservé participe pleinement du maintien d'une offre de découverte, à la fois historique et culturelle bien implantée, à destination des habitants de Combrit et des communes limitrophes comme les visiteurs de passage. Les travaux de réfection de la toiture, à la suite de problèmes d'infiltrations, (dégagement ciment et reprise étanchéité globale) et la mise en place d'un éclairage spécifique adaptable à chaque exposition seront réalisés.

**Création de la muséo-scénographie du nouvel écomusée des goémoniers et des algues de Plouguerneau / action portée par l'association Karreg Hir (29)**



Marqué par un changement de nom et de localisation, l'ancien *Ecomusée des goémoniers et de l'algue* entame un nouveau départ en devenant *ALGAE, Centre d'interprétation des algues*, et en s'installant au port goémonier du Koréjou. En choisissant de construire un équipement neuf dans la zone des anciennes usines à goémon, à quelques encablures d'anciens fours et de bateaux du patrimoine, c'est toute l'histoire goémonière des Abers (Finistère Nord) que la Commune de Plouguerneau veut rappeler, expliquer aux visiteurs grâce à une muséographie rénovée et interactive, développée et prise en charge financièrement par l'association Karreg Hir.

Cet étonnant végétal utilisé dans l'agriculture puis dans l'industrie du verre et de l'iode au 19e siècle, a marqué l'histoire des communautés littorales, dont la vie s'est organisée autour de sa récolte et de sa transformation. La Bretagne et le Nord Finistère s'ouvrent désormais à de nouveaux métiers liés à l'économie bleue et de nouvelles pratiques de récolte, de culture, de recherche et de valorisation de ces végétaux marins. L'Écomusée collecte depuis quarante ans les archives et les témoignages de la population littorale qui récoltait les algues et œuvre à la transmission de cette mémoire économique et sociale. La nouvelle muséographie est revue au prisme des collaborations qui se nouent avec les acteurs de la filière algues actuelle, et se veut la plus accessible possible (locaux, touristes, entreprises, groupes, scolaires, publics spécifiques, etc...). Les témoignages matériels et immatériels du passé sur lesquels elle prend appui sont un passage obligé pour comprendre comment et pourquoi l'économie bleue liée aux algues, retrouve aujourd'hui un nouvel essor en Bretagne.

L'endroit aura tous les atouts pour cultiver la médiation, l'échange, assurer la structuration entre professionnels de la filière, devenir un lieu ressource d'éducation, d'innovation, de sensibilisation et de formation aux métiers. Il viendra également compléter et renforcer l'attractivité touristique et le développement économique du territoire en ouvrant une vitrine sur les produits et savoir-faire locaux, comme sur les entreprises et métiers de la mer.

**Phare du 9e art à Plouguerneau / action portée par l'association Lanvaon (29)**



Avec les 2 autres phares de la commune, ceux de l'île Vierge et de l'île Wrac'h, le fanal de Lanvaon du haut de ses 27 m est indéniablement un marqueur du territoire. Il trône sur une colline culminant ainsi à 48,50 m au-dessus du niveau de la mer, depuis sa mise en service en 1868 et joue également un rôle d'amer, formant avec la "tour-soeur" du phare de l'île Wrac'h un alignement permettant aux navigateurs d'accéder au grand chenal de l'Aber Wrac'h. Elektrifié en 1960, sa gestion est désormais automatisée et télécontrôlée par les Phares et Balises.

L'association éponyme, dont la dernière gardienne du fanal est membre d'honneur, s'est pris de passion pour le lieu et s'est lancée un défi : celui de restaurer l'édifice pour pouvoir le rouvrir progressivement à la visite, au même titre que les 2 autres phares de Plouguerneau. Situé sur la route départementale D71 qui relie Lilia, ses activités touristiques et son point de vue sur l'Aber Wrac'h et l'île Vierge, il borde également la Vélo route littorale (V45), prolongement de la Vélo maritime vers Brest et non loin du GR34. Cette randonnée, la Rand'Abers 6, réalisable à pied ou à vélo, est l'une des plus téléchargées et vendues à l'Office de Tourisme du Pays des Abers. Avec ces 4 phares, Plouguerneau affiche donc un positionnement qui le distingue et attire chaque année un grand nombre de visiteurs venus découvrir ses sites patrimoniaux.

Pour cela, des travaux de restauration ont démarré il y a plusieurs années et le projet touche bientôt au but. L'intérieur était très dégradé, car resté inhabité et sans entretien pendant plus de 30 ans, or de l'avis de l'architecte du patrimoine qui a réalisé le diagnostic, l'ouvrage même non protégé demeure exceptionnel dans sa catégorie : très peu remanié et avec un riche fonds d'archives permettant d'envisager une restauration fidèle ainsi qu'une médiation ad hoc. Boiseries, planchers, huisseries, escalier ont été repris pour garantir la sécurité des visiteurs.

Le chantier (menuiserie, peinture, aménagements...) se poursuit pour envisager un accueil régulier du public et engager de nouvelles actions de valorisation à la suite de celles déjà initiées (exposition d'art contemporain, mini-concerts, concours de peinture et vente aux enchères au profit de la restauration, visites, journées du patrimoine ...). L'association fait désormais le choix de la bande dessinée maritime par passion, mais aussi pour se démarquer et pour garder un lien fort et original à celles et ceux, gardiennes et gardiens de phare, et plus généralement gens de mer, dont le fanal rappelle la vie et perpétue la mémoire. La perspective de délivrer des messages de préservation du milieu marin et sa biodiversité aux jeunes générations grâce au tandem dessin/écriture, s'est imposée comme une évidence.

### **Confortement des remparts du Fort du Dellec à des fins de valorisation / action portée par la Ville de Plouzané (29)**



Le positionnement de la commune de Plouzané, membre de la métropole brestoise, lui confère une identité plurielle, à la fois urbaine, littorale, et rurale ; elle propose à ses habitants un cadre de vie attractif qui se caractérise par plusieurs sites remarquables parmi lesquels le site emblématique du Phare du Minou et celui du Fort du Dellec. La collectivité souhaite faire de ces deux sites patrimoniaux exceptionnels un atout supplémentaire pour le développement de son attractivité touristique et économique, marquant ainsi sa volonté de faire de Plouzané une " destination touristique " à part entière qui s'inscrit pleinement dans le projet global « *Faire Rade* » porté par la destination touristique Brest Terres Océanes.

Le Fort construit au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle et ouvrant sur le goulet de Brest se composait alors d'une caserne (dont il ne reste plus aujourd'hui que la façade principale), de magasins (à poudre et d'artillerie) et d'un logement pour le gardien. Côté mer, deux batteries de canon protégeaient l'anse du Dellec et le goulet tandis que, côté terre, un retranchement crénelé à branches tombantes barrait la pointe. Un four à rougir les boulets était également signalé vers 1795. A partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, l'armement du fort a été renforcé, avec la construction de nouveaux bastions et batteries, en même temps que la puissance de feu augmentait. Après les bombardements aériens de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, le fort (codé B 327 par les Allemands) connaît une longue période d'abandon, mais réinvesti par la commune il est devenu depuis 1995, un espace culturel et de loisirs bien connu du grand public.

L'urgence est de mener les travaux de restauration et de confortement destinés à éviter l'effondrement du rempart sur le sentier et à préserver l'ensemble de l'ouvrage : au Nord-Ouest du Fort, le mur crénelé qui constituait la défense de l'ancien pont-levis et de l'accès au Fort proprement dit, présente de gros désordres et un traitement de long terme a été prescrit après un diagnostic sanitaire. En complément de ces travaux essentiels, de nature à sécuriser l'accueil des promeneurs et des amateurs des « Soirées du Dellec », la Commune améliorera la qualité d'accueil du public avec l'enrichissement de l'offre culturelle au-delà des rendez-vous estivaux préexistants de la région brestoïse.

### ***Installation du musée des thoniers dans l'ancienne glacière / action portée par la Commune d'Etel (56)***



A l'échelle du territoire, la glacière d'Etel est la dernière usine de fabrication de glace hydrique encore debout en Bretagne. Livrée en 1939, elle a fourni les professionnels jusque dans les années 1970 mais le déclin de la grande pêche à Etel et le développement de frigorifiques à bord des chalutiers modernes ont rendu cet équipement obsolète dans les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Il y a encore 10 ans, la reconversion de ce site emblématique devenu une friche portuaire se posait déjà, avec le projet de le sauver et de lui redonner un usage.

Aussi, en rachetant le bâtiment grâce au portage foncier de l'Etablissement Public Foncier, la municipalité s'est engagée à révéler cette partie historique de la ville et à faire vivre le lieu. Le bâtiment fera le lien avec les autres témoins du passé que sont l'abri du canot de sauvetage, l'école de pêche, l'ancienne halle à poissons et pour la 1<sup>ère</sup> fois, le port se tournera vers la ville haute pour découvrir les maisons de maître de l'ancien quartier maritime. Les travaux démarrés en 2020 ont déjà permis de restaurer le bâtiment dans son état patrimonial initial : déconstruction des planchers rapportés en 1997, rénovation des bétons, étanchéité et isolation des voûtes de la toiture, reconstruction du balcon, menuiseries extérieures, enduits, etc.). L'aménagement du bâtiment intégrera la production d'énergies renouvelables sur site pour son autoconsommation.

Il s'apprête à accueillir bientôt, aux côtés d'activités économiques tournées vers la mer, l'Office du Tourisme Intercommunal et le Musée des Thoniers. Des espaces d'expositions temporaires et permanents ouverts aux publics de proximité ou de passage s'organiseront autour des thèmes de la pêche et de la mer, d'hier et d'aujourd'hui. Le parcours de visite s'articulera autour de 4 espaces : - Une séquence introductive et immersive autour d'Etel, le port patrimonial et ses aménagements, - L'épopée de la pêche ételloise : la vie en mer, à terre, la construction navale, les tempêtes et naufrages, la sécurité en mer, - L'auditorium comme lieu de rencontres et de débats, dédié à l'actualité du monde maritime : la pêche aujourd'hui,

la préservation de l'océan, la modification du trait de côte, la pollution des océans, les innovations et énergies maritimes..., - Une découverte panoramique de Rivière d'Étel depuis la formation du site et son paysage, le cordon dunaire, et la fameuse « barre d'Étel », un phénomène naturel de légende.

Ce projet structurant pour le territoire viendra renforcer l'offre d'équipements touristiques et de loisirs entre Vannes et Lorient.

### **Réhabilitation et modernisation de l'ancien sémaphore de Kerpenhir / action portée par la Commune de Locmariaquer (56)**



Malgré sa reconversion en école de voile en 1998, le bâtiment a conservé sa structure d'origine et par chance aussi sa "chambre de veille" qui accueillait le mât sémaphorique, depuis laquelle le guetteur surveillait la côte et le trafic maritime. Il pourrait s'agir d'un des derniers électro-sémaphores de Bretagne (il en existe un autre témoin à Préfailles-Pornic en Loire-Atlantique aujourd'hui transformé en musée), tels que conçus sous le Second Empire ; mis en service en 1875, celui de Kerpenhir fêtera ses 150 ans en 2025.

L'ancien ensemble immobilier domanial de la Marine nationale a été affecté de façon définitive au Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CEL) par arrêté interministériel du 25 avril 2000. A l'époque d'importants travaux de mise hors d'eau et hors d'air avaient été entrepris afin d'assurer la préservation du site historique et de le rendre compatible avec l'usage associatif du centre nautique géré par la Société nautique de Locmariaquer, puis une rénovation intégrale de l'édifice avait suivi en 2003-2004. Depuis, l'activité du centre n'a cessé de se développer et son engagement en faveur de la pratique féminine a été distingué par la Fédération française de voile (FFV) en tant que meilleur club féminin de l'année 2023 ; ça s'applaudit ! Le dispositif "*Les femmes et les enfants à bord*" permet aux femmes de naviguer pendant que leurs jeunes enfants sont pris en charge pour des activités ludiques d'éveil à la mer en plein air, baptisées « *Jardin des mers* ».

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes porteront sur le bâtiment principal, tandis que la Commune prendra à sa charge, dans le respect des lieux et des formes architecturales, la création et l'aménagement d'un local technique pour les moniteurs et de sanitaires supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite.